Image not found or type unknown

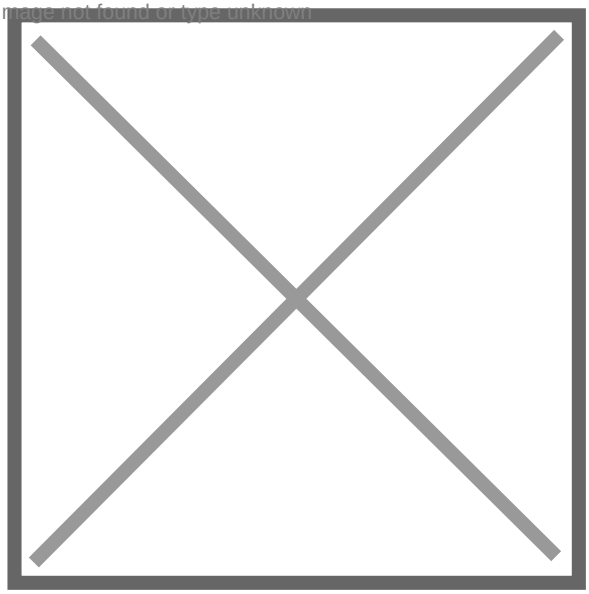

Droit de coordonnée téléphonique

Par **husky_old**, le **09/12/2007** à **22:48**

lors d'un passage en caisse dans un magasin, un client se faisait remboursé un appareil, mais se qui ma supris, c'est qu'il devait donner son n° de télèphone avec son adresse pour prouver, qu'il a bien été remboursé.
Il ne voulait pas donner son n° de téléphone et le responsable a dit qu'il ne lui remboursera pas si ne le marquer pas. Alors que sur ce magasin il est écrit en gros Satisfait ou rembourser sans discution. Somme nous vraiment obliger de donner son N° de télèphone? Y a_il une loi qui protège nos coordonnée téléphonique?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés